



investir
AU
CANADA

**PLEINS FEUX SUR
L'EXPLOITATION MINIÈRE**

Possibilités dans le secteur canadien
des minéraux et des métaux

LE CANADA :

UNE DESTINATION DE CHOIX POUR LES INVESTISSEMENTS MINIERES

Le leadership mondial du Canada dans le secteur minier commence par un riche écosystème du secteur des minéraux et des métaux.

L'abondance de la richesse en minéraux attire de petites sociétés d'exploration dynamiques, des entreprises de taille moyenne et de grandes multinationales. Celles-ci trouvent la stabilité et le succès au Canada grâce à des processus réglementaires qui soutiennent la mise en valeur responsable et durable des ressources, à des institutions démocratiques de longue date, à la primauté du droit et à un engagement envers la transparence.

D'autres raisons expliquent pourquoi le Canada est le premier choix pour les investissements dans les chaînes de valeur minières. Le secteur avant-gardiste de l'approvisionnement et des services miniers (ASM) du Canada fournit des solutions à chaque étape du processus. Des incitatifs généreux et adaptés aident les entreprises d'exploration, d'exploitation minière et de

transformation à réussir. L'engagement à produire des minéraux de la bonne manière – en protégeant l'environnement tout en veillant à ce que les communautés locales et autochtones en bénéficient – reflète une adhésion sans précédent aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

CHEF DE FILE MONDIAL EN MATIÈRE DE RESSOURCES MINÉRALES

Le Canada est déjà un fournisseur important et fiable pour les marchés avides de minéraux d'Amérique du Nord, d'Asie et d'Europe. Alors que la demande de matériaux produits de manière responsable et durable augmente et que les pays cherchent à diversifier leurs chaînes d'approvisionnement, le Canada offre une grande variété de possibilités d'investissement.

LA PRODUCTION CANADIENNE COMPREND PLUS DE 60 MINÉRAUX ET MÉTAUX PROVENANT DE PLUS DE 200 MINES, AINSI QUE 50 FONDERIES, AFFINERIES ET ACIÉRIES DE MÉTAUX NON FERREUX.

DES MARCHÉS FINANCIERS SOLIDES

Le Canada est une destination de choix pour le financement minier international. La Bourse de Toronto (TSX) et la Bourse de croissance TSX (TSXV) accueillent environ 40 % des sociétés minières publiques du monde, plus que tout autre marché mondial.

Les sociétés cotées à la Bourse de Toronto sont principalement des grandes et moyennes entreprises, tandis que la Bourse de croissance TSXV est constituée de sociétés d'exploration et d'exploitation minière émergentes. La TSXV offre aux entreprises émergentes un moyen efficace de lever des capitaux tout en offrant aux investisseurs un marché réglementé pour les investissements à risque.

En plus d'un meilleur accès aux capitaux, les entreprises cotées à la TSX et à la TSXV bénéficient d'une meilleure visibilité des transactions, d'une couverture par des analystes, d'indices spécialisés et d'exigences de cotation adaptées.

En 2022, le TSX et le TSXV accueillait **1 155 émetteurs miniers** dont la capitalisation boursière combinée était de **577 milliards de dollars** et qui ont levé **7,5 milliards de dollars** en capitaux propres.

UN SECTEUR D'EXPLORATION DYNAMIQUE POUR LES PETITES SOCIÉTÉS

Le Canada est un centre global pour les petites sociétés d'exploration, c'est-à-dire les petites sociétés flexibles qui se spécialisent dans les activités d'exploration à haut risque et à un stade précoce. Les petites sociétés d'exploration servent de générateur de projets pour les investisseurs et les grandes entreprises productrices, puis alimentent la filière de la production minière future. En 2022, les petites sociétés minières, qui représentent 76 % des projets actifs et 83 % des opérateurs de projets au Canada, ont dépensé 2,3 milliards de dollars pour l'exploration.

DES GOUVERNEMENTS APPORTANT UN SOUTIEN

Les investisseurs bénéficient d'une variété de mesures incitatives et de soutien de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada. Il s'agit notamment de politiques et de mesures fiscales favorables visant à encourager l'exploration, la mise en valeur, l'exploitation minière, la transformation et la fabrication de matériaux de pointe.

Le Canada jouit d'une solide réputation pour la recherche-développement (R-D), notamment pour son rôle de pionnier dans

la R-D de technologies qui rendent les processus d'extraction et de transformation plus responsables, plus durables et plus efficaces. De plus, les investissements publics stratégiques dans la R-D liée aux minéraux critiques et aux technologies carboneutres aident le Canada à se positionner comme partie intégrante des chaînes de valeur régionales et mondiales pour les batteries et les véhicules électriques.

L'ACCÈS AU MARCHÉ SIMPLIFIÉ

Le Canada offre un accès facile et étendu aux marchés mondiaux. Les ports côtiers offrent un accès maritime direct à l'Europe, à l'Amérique du Sud et à l'Asie; les Grands Lacs offrent un accès direct aux États-Unis. De plus, les transports ferroviaires, routiers et aériens permettent au Canada d'être parfaitement relié au marché nord-américain et aux centres de la chaîne d'approvisionnement pour les secteurs clés, notamment des minéraux critiques et de l'automobile.

Le Canada a conclu des accords sur la protection des investissements étrangers (APIE) avec 35 pays et 15 accords de libre-échange (ALE). Ces accords, notamment le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne et l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), donnent aux investisseurs étrangers un accès privilégié à 51 pays représentant 1,5 milliard de consommateurs.

Les entreprises canadiennes bénéficient d'un accès préférentiel à un marché mondial dont le PIB combiné s'élève à 54 billions de dollars américains, ce qui représente 61 % du PIB mondial.

DES GÉOSCIENCES PUBLIQUES ACCESSIBLES POUR RÉDUIRE LES RISQUES

Les géosciences publiques qui aident les investisseurs à réduire le risque et le coût des explorations futures offrent des

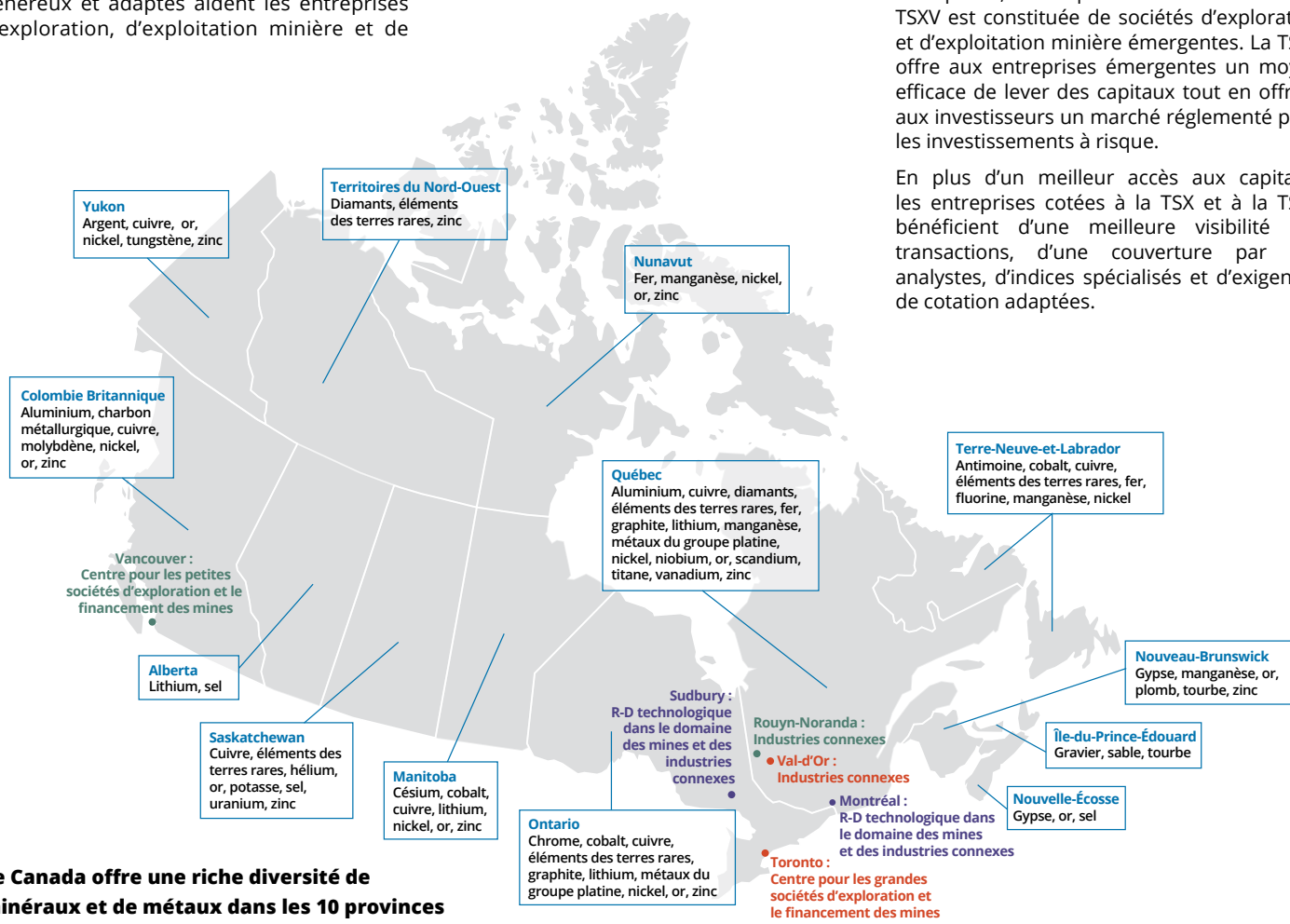
possibilités d'orienter les efforts sur les zones ayant le plus fort potentiel en minéraux. Les géosciences modernes et de haute qualité du Canada sont à la fois exhaustives et largement utilisées. Les organismes nationaux, provinciaux et territoriaux de levés géologiques ont des programmes robustes qui fournissent un contexte géologique régional et aident à la sélection des cibles et des projets d'exploration.

LES GÉOSCIENCES PUBLIQUES DE POINTE DU CANADA SONT UN OUTIL ÉPROUVÉ POUR IDENTIFIER LES ZONES PROMETTEUSES ET ORIENTER LES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PRIVÉ DANS L'EXPLORATION MINIÈRE.

ÉLECTRICITÉ PROPRE ET RENOUVELABLE

Grâce à une combinaison diversifiée de sources à faibles émissions ou sans émissions de gaz à effet de serre (GES), 82,6 % de l'électricité produite au Canada n'en émet pas. L'hydroélectricité et les autres énergies renouvelables représentent 68 % de l'électricité canadienne. Les énergies éoliennes et solaires photovoltaïques (PV) sont la source de production d'électricité qui croît le plus rapidement au Canada.

L'électricité à faible teneur en carbone provenant du réseau est complémentée par des solutions personnalisables et flexibles qui sont en réseau et hors réseau, et par d'autres qui sont mixtes pour la production et le stockage d'énergie propre. Des technologies novatrices aident les mines situées dans des régions éloignées et au climat rigoureux à réduire leurs émissions de carbone en offrant des solutions de recharge au carburant diesel qui sont fiables.



Le Canada offre une riche diversité de minéraux et de métaux dans les 10 provinces et les trois territoires.

LE CANADA EST L'UNE DES JURIDICTIONS LE PLUS FAVORABLES AU MONDE EN MATIÈRE D'ACCÈS AU SECTEUR MINIER.

POSSIBILITÉS D'INVESTISSEMENT

DANS LE SECTEUR CANADIEN DES MINÉRAUX ET DES MÉTAUX

Le Canada dispose de minéraux et de métaux, ainsi que du savoir-faire et de la technologie minière, pour fournir des intrants clés aux chaînes d'approvisionnement les plus importantes du monde. Ces chaînes d'approvisionnement essentielles comprennent les secteurs allant des soins de santé à l'agriculture, en passant par l'automobile, l'aérospatiale, les télécommunications et les produits électroniques grand public.

Alors que les pays du monde s'orientent vers une économie numérique et à faibles émissions de carbone qui est soutenue par l'adoption de technologies d'énergie renouvelable, de l'électrification et de véhicules sans émissions, les entreprises tournées vers l'avenir n'ont pas à chercher plus loin que le Canada pour sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement.



VOTRE VOIE D'ACCÈS POUR INVESTIR DANS LE SECTEUR CANADIEN DES MINÉRAUX ET DES MÉTAUX

Il existe plusieurs voies d'accès permettant aux investisseurs d'initier une des diverses étapes de développement des minéraux au Canada, soit l'exploration et la mise en valeur, la production, transformation et le recyclage :

- par une participation financière
- par une coentreprise
- par une fusion et une acquisition
- par un accord d'exploitation
- par le lancement d'un nouveau projet de manière indépendante

Ces voies d'accès offrent leurs propres avantages en termes de croissance et de réussite potentielles, avec des niveaux de risque et de rendement variables. La participation financière, les coentreprises, les fusions et les acquisitions permettent à l'investisseur de bénéficier de la création de valeur résultant, par exemple, des succès de l'exploration, de l'obtention d'approbations et de permis, des perfectionnements de coûts de projets et de l'amélioration des perspectives du marché. Les accords d'exploitation garantissent l'accès aux principaux approvisionnements en minéraux. Le lancement d'un nouveau projet de manière indépendante comporte un risque plus élevé et des délais plus longs, mais peut aussi mener à la pleine propriété d'une mine en exploitation.

VOIES D'ACCÈS COMMUNES AU SECTEUR CANADIEN DES MINÉRAUX ET DES MÉTAUX

MÉTHODES D'INVESTISSEMENT	AVANTAGES
Participation financière	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des lois et règlements locaux • Études économiques et techniques existantes • Autorisé ou avancé dans les processus d'autorisation et de réglementation • Relations établies avec la communauté • Réseau de fournisseurs d'équipements et de services déjà en place
Coentreprises	
Fusions ou acquisitions	
Accord d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement en minerai sécurisé
Démarrage d'un nouveau projet	<ul style="list-style-type: none"> • Pleine propriété • Pleine propriété des ajouts futurs aux ressources et aux réserves minérales • Contrôle du projet, de la propriété intellectuelle qui y est associée et d'une stratégie future



LA PREMIÈRE STRATÉGIE SUR LES MINÉRAUX CRITIQUES DU CANADA

Dans le cadre de sa première stratégie sur les minéraux critiques, lancée en décembre 2022, le Canada investit près de 4 milliards de dollars pour accroître l'offre en minéraux critiques provenant de sources responsables et soutenir le développement de chaînes de valeur nationales et mondiales pour l'économie verte et numérique.

Les principaux domaines d'intervention de la stratégie comprennent la stimulation de la recherche, de l'innovation et de l'exploration; l'accélération de l'élaboration de projets; et le renforcement de la sécurité mondiale et des partenariats avec les alliés.

DES POSSIBILITÉS UNIQUES PROVENANT DES

MINÉRAUX CRITIQUES

DU CANADA

La disponibilité des minéraux et des métaux et la fiabilité de leur production pour les véhicules électriques, les énergies renouvelables et les applications des technologies propres ainsi que les chaînes d'approvisionnement du secteur de la fabrication de pointe constituent une préoccupation de grande importance sur le plan mondial. En tant que producteur d'un grand nombre de ces minéraux et métaux critiques, le Canada est un choix naturel pour les investisseurs.

LE CANADA EST LE TROISIÈME PRODUCTEUR DE PALLADIUM ET LE QUATRIÈME PRODUCTEUR DE PLATINE AU MONDE.

MÉTAUX DU GROUPE DU PLATINE (MGP)

Les métaux du groupe du platine (MGP) comprennent six métaux importants : le platine, le palladium, le rhodium, l'iridium, le ruthénium et l'osmium.

Le palladium et le rhodium sont utilisés dans les catalyseurs d'automobiles, qui réduisent les émissions d'échappement. L'utilisation de l'iridium et du ruthénium dans la production d'hydrogène et les piles à combustible devrait connaître une augmentation.

ÉLÉMENTS DES TERRES RARES (ETR)

Les éléments des terres rares (ETR) sont des composantes essentielles des technologies énergétiques propres et d'autres applications.

Les éoliennes sans engrenage, utilisées en mer et dans les zones terrestres éloignées où l'énergie éolienne est élevée, ainsi que les véhicules hybrides et électriques utilisent des aimants permanents composés de néodyme-fer-borure pour réduire leur poids et accroître leur efficacité. La résistance à la corrosion, les propriétés mécaniques, le rendement et le coût sont optimisés par l'ajout de praséodyme, de terbium et de dysprosium. Les produits en alliage de scandium aluminium sont utilisés dans les secteurs de l'automobile, de l'aérospatiale et de la défense, et dans les piles à combustible.

MINÉRAUX ET MÉTAUX POUR LA COMPOSITION DE BATTERIES

En plus de disposer de gisements de minéraux et métaux de haute qualité pour la production de batteries, le Canada offre une expertise de classe mondiale dans l'extraction, le traitement et la fabrication de composantes de batteries au lithium-ion avancées, de contrôles et de batteries ou de produits intermédiaires.

Alors que le secteur manufacturier des batteries au lithium-ion devient régional, le Canada est un choix naturel pour les investisseurs qui cherchent à s'intégrer dans la chaîne d'approvisionnement des batteries en Amérique du Nord.

Le secteur canadien des minéraux et des métaux comprend que la production de minéraux et de métaux clés effectuée de la bonne façon, c'est-à-dire avec un engagement envers les pratiques ESG, est importante pour les organismes de réglementation, les propriétaires de marques et les consommateurs.

NICKEL ET COBALT

Les pénuries mondiales de nickel de classe 1 et de cobalt affiné qui avaient été prévues avant la fin de la décennie mèneront à des possibilités pour les investisseurs.

Le Canada se classe déjà au sixième rang mondial pour la production de nickel et au septième rang pour la production de cobalt. Grâce à ses avantages, tels que l'accès à des sources d'énergie propres et les investissements dans la recherche, le développement et l'adoption de technologies vertes, le nickel canadien est également parmi ceux qui produisent le moins d'émissions au monde.

Il y a une filière solide de projets avancés de nickel-cuivre-cobalt-éléments du groupe du platine au Canada.

LITHIUM

Le Canada possède certains des gisements de roche dure au degré de pureté le plus élevé. Ceux-ci devraient produire de l'hydroxyde de lithium pour batteries. Le Canada possède actuellement des ressources en oxydes de lithium (mesurées et indiquées) estimées à 3,2 millions de tonnes dans des gisements

de roche dure. En plus d'un projet actuellement en production au Québec, un nombre d'entreprises travaille au développement des gisements de roche dure en Ontario, au Québec et au Manitoba. Ces projets varient de l'exploration à un stade de préproduction.

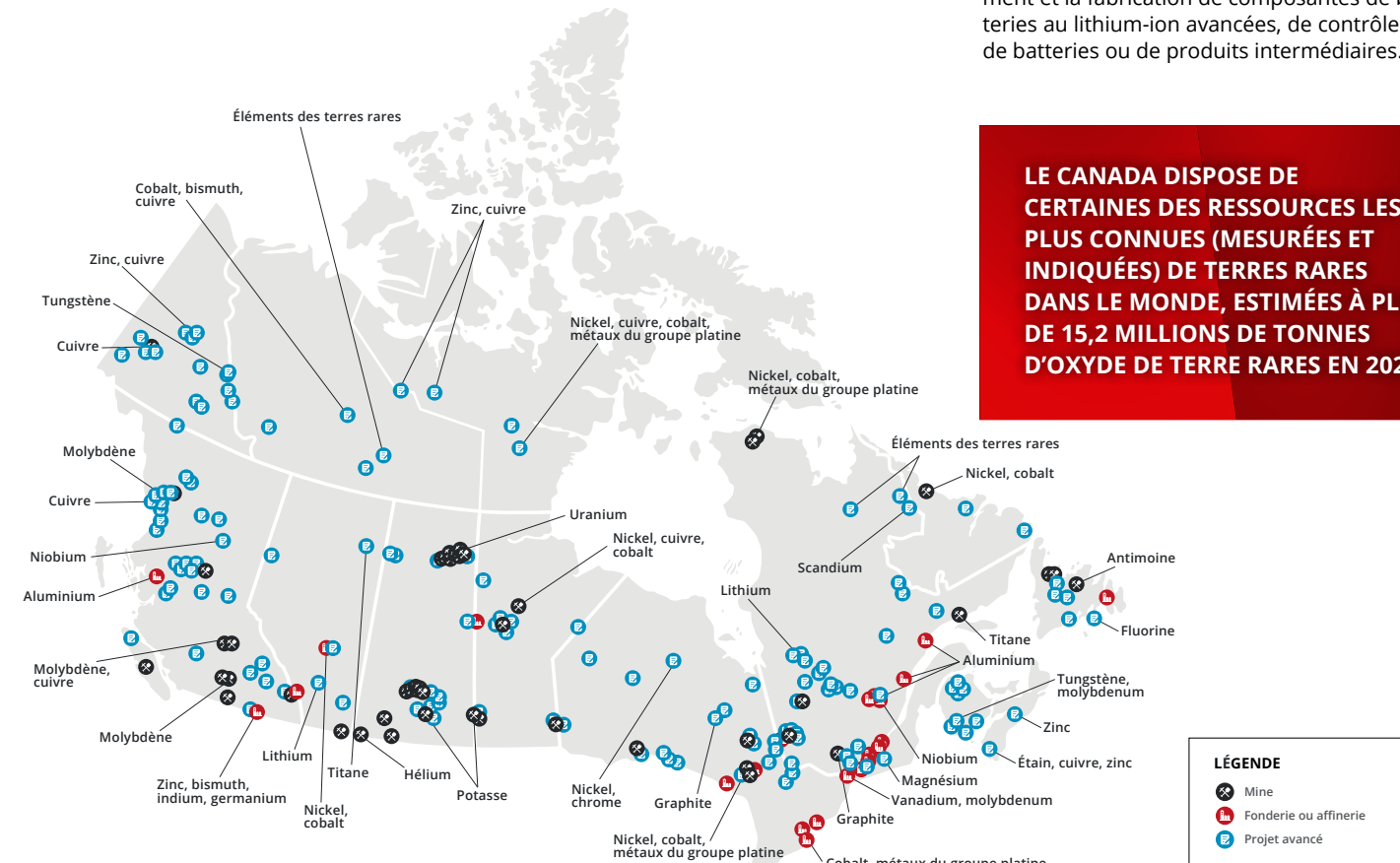
Les saumures de subsurface provenant des opérations du secteur de l'énergie en Alberta et en Saskatchewan présentent également un potentiel de lithium. Des entreprises canadiennes développent et testent activement des technologies d'extraction directe pour produire un concentré de lithium ayant un degré de qualité et de pureté élevé, et ce, de manière durable et responsable. Les activités pétrolières et gazières antérieures permettent aux projets de tirer parti des données géologiques existantes et abondantes, des infrastructures permettant d'accéder aux réservoirs de saumure et d'une main-d'œuvre hautement qualifiée.

GRAPHITE

Les batteries au lithium-ion nécessitent du graphite naturel de haute pureté de façon constante, soit de 99,98 % ou mieux. La mise au point d'un moyen rentable de fournir du graphite de cette qualité est un défi pour les fabricants de batteries.

À l'heure actuelle, le Canada représente seulement environ 1 % de la production mondiale de graphite naturel, mais il est une source importante de graphite naturel en paillettes pour l'Amérique du Nord. Cette forme de graphite est adaptée aux marchés à plus forte valeur ajoutée, tels que les anodes de batteries.

Le Canada comprend plusieurs gisements intéressants à proximité des marchés américains et un certain nombre de projets à différents stades de mise en valeur, dont plusieurs projets de graphite établis à partir d'importants gisements de graphite cristallin.



Projets au stade avancé, mines, fonderies et affineries de minéraux critiques au Canada

Source : Ressources naturelles Canada, 2021

Le **Canada** est le troisième **producteur de palladium** et le **quatrième producteur de platine** au monde.



L'INNOVATION SE PASSE ICI

Le Saskatchewan Research Council construit une installation de traitement des terres rares qui comprendra une usine de traitement commercial. L'installation, qui est la première du genre au Canada, constituera un modèle industriel pour les futures initiatives commerciales en matière d'ETR et le développement de la chaîne d'approvisionnement en Saskatchewan ainsi que dans le reste du pays.



UNE EXPLOITATION MINIÈRE CARBONEUTRE POUR UN AVENIR CARBONEUTRE

L'électrification aide l'industrie minière canadienne à se classer rapidement comme leader en matière de carboneutralité parmi les autres nations minières. Profitant d'une électricité propre et peu coûteuse, un nombre croissant de projets canadiens avant-gardistes adoptent l'usage d'équipements miniers électriques et de véhicules électriques à batterie (VEB). Les avantages vont au-delà de la réduction des émissions de carbone et comprennent l'amélioration de la sécurité et du rendement.



LA SEULE AFFINERIE DE COBALT POUR BATTERIE EN AMÉRIQUE DU NORD

Une affinerie de cobalt hydrométallurgique appartenant à Electra Battery Materials Corporation est en voie de produire du cobalt pour batteries pour le marché nord-américain et de devenir la deuxième plus grande affinerie de ce type en dehors de la Chine. L'affinerie alimentée par l'hydroélectricité se trouve à proximité des principaux centres de fabrication automobile et est accessible aux États-Unis par voie routière et ferroviaire.

POSSIBILITÉS BIEN ÉTABLIES

RELATIVEMENT AUX MÉTAUX COMMUNS ET AU MINÉRAI DE FER

CUIVRE

Grâce à son excellente conductivité électrique et thermique et à son extrême polyvalence, le cuivre est largement utilisé dans la fabrication et la construction, ainsi que pour les fils et les câbles électriques. Le cuivre sera un métal clé pour les technologies d'énergie propre, le stockage dans les batteries et les véhicules électriques.

Au Canada, le cuivre se trouve dans le porphyre polymétallique et d'autres gisements de métaux communs qui peuvent contenir de l'or, du nickel, du zinc, du molybdène, de l'argent ou des métaux du groupe du platine (MGP). Il existe un potentiel important de nouveaux gisements de cuivre dans tout le Canada, y compris de nombreux projets étant déjà à la fin d'études techniques avancées.

Vingt-trois mines exploitées produisent du cuivre à titre de produit primaire ou de coproduit ou sous-produit. Cinquante-sept pour cent de l'exploitation minière canadienne du cuivre se fait dans les mines souterraines et à ciel ouvert; les mines à ciel ouvert représentent 26 % des activités; 1 % des mines utilisent des méthodes à ciel ouvert et souterraines. De plus, le Canada maintient une solide industrie de recyclage du cuivre.

ZINC

Le zinc est un métal durable, polyvalent et présent dans les domaines de la médecine aux infrastructures en passant par les transports, les énergies renouvelables et les produits électroniques. Le zinc protège l'acier de la corrosion dans les infrastructures, les bâtiments et les automobiles, et est utilisé dans le laiton, d'autres alliages, les pneus d'automobiles et de camions, et les applications chimiques.

Au Canada, le zinc est présent dans des gisements polymétalliques qui peuvent contenir du plomb, de l'argent, du cuivre et des métaux accessoires. Le Canada compte cinq mines dans lesquelles le zinc est un sous-produit important. Toutes les mines sont souterraines. Les mines du Yukon ont accès à des installations portuaires et ferroviaires qui permettent d'accéder aux marchés d'exportation. Les mines du Centre ou de l'Est du Canada peuvent l'expédier à une fonderie nationale ou exporter des concentrés.

MINÉRAI DE FER

L'utilisation principale du minerai de fer est la fabrication de l'acier – le matériau d'ingénierie et de construction le plus important. Une partie du fer est utilisée dans d'autres applications, notamment les aimants, les pièces d'automobiles et les catalyseurs. Le Canada se classe parmi les 10 premiers producteurs mondiaux de minerai de fer.

La majeure partie de la production de minerai de fer du Canada comprend le minerai, le concentré et les boulettes expédiés sans traitement préalable. Les produits se vendent à un prix élevé en raison de leur teneur élevée en fer et de leur faible taux d'impuretés, qui permettent de réduire les coûts de fabrication et de garantir un acier de haute qualité. Les expéditeurs de produits en masse consomment de l'hydroélectricité provenant du réseau et certaines usines de bouletage du minerai de fer ont accès au gaz naturel. Par conséquent, la plupart des produits à base de fer ont une faible empreinte carbone.

En plus de la fosse du Labrador, une région située près de la frontière entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador, du minerai sans traitement préalable est également produit au Nunavut. Bien que la production au Nunavut soit hors réseau, peu de traitement est nécessaire en raison de la haute qualité des minerais. La proximité d'un port est un avantage supplémentaire, car elle permet d'accéder aux marchés d'Europe et d'Asie de l'Est par la route maritime du Nord.

LE CANADA SE CLASSE RÉGULIÈREMENT PARMIS LES CINQ PREMIERS PRODUCTEURS MONDIAUX DE ZINC AFFINÉ (Y COMPRIS LE ZINC RECYCLÉ) ET POSSÈDE UN POTENTIEL IMPORTANT DE NOUVEAUX GISEMENTS.

POSSIBILITÉS INTÉRESSANTES AU CANADA DANS LES MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES ET L'OR

POTASSE

Le Canada est le plus grand producteur et exportateur de potasse au monde, qui a des applications vitales pour l'agriculture et l'agroalimentaire et améliore le rendement des cultures. Les plus importantes ressources en potasse se trouvent en Saskatchewan. La province compte dix mines et a vu l'avancement de plusieurs projets de développement au cours de la dernière décennie.

Les mines canadiennes sont situées à des endroits favorables pour servir plusieurs régions agricoles clés des États-Unis. Les producteurs ont également accès à d'autres marchés d'exportation, en utilisant les terminaux situés sur les océans Pacifique et Atlantique, ainsi que sur les Grands Lacs.

DIAMANTS

Au Canada, les diamants sont présents dans les cheminées kimberlitiques des régions nordiques. Ils sont extraits conformément aux principes du développement durable, en respectant des normes environnementales élevées permettant de générer d'importants avantages sociaux et économiques pour les régions, les communautés et les entreprises du Nord.

Le Canada compte actuellement cinq mines de diamants et 888 millions de dollars ont été consacrés à l'exploration de diamants au Canada au cours de la dernière décennie.

Les expéditions internationales de diamants bruts doivent être accompagnées d'un certificat du Processus de Kimberley garantissant que les diamants ne sont pas des diamants de la guerre. De plus, un processus confirme qu'un diamant a été extrait au Canada.

OR

Les gisements d'or canadiens contiennent souvent de l'argent, du cuivre ou d'autres minéraux précieux. On trouve également des quantités significatives d'or dans des gisements polymétalliques, souvent associés à du cuivre, du plomb, du nickel ou du zinc.

Les gisements aurifères canadiens contiennent souvent de l'argent, du cuivre ou d'autres minéraux précieux. On trouve aussi des quantités importantes d'or dans les gisements polymétalliques, souvent avec du cuivre, du plomb, du nickel ou du zinc. Le Canada compte 43 mines de métaux précieux exploitées dans neuf provinces et territoires. Environ 54 % des mines d'or du Canada sont des mines souterraines, dont 26 % sont à ciel ouvert, tandis que les autres utilisent les deux méthodes. La plupart sont des mines d'or autonomes, dont la majorité se trouve dans des régions ayant une longue histoire minière, une main-d'œuvre locale hautement qualifiée et des infrastructures et installations de transformation bien établies.

De nombreux projets ont fait l'objet d'études techniques avancées, ce qui indique l'existence d'un potentiel important pour de nouvelles exploitations aurifères.



SOLUTIONS D'ÉNERGIE DURABLE POUR LES SITES MINÉRIERS ÉLOIGNÉS

Les mines partout dans le monde font face à la volatilité des coûts énergétiques et aux difficultés associées aux opérations de plus en plus éloignées, et ce, tout en subissant la pression des investisseurs et des clients pour réduire les émissions de carbone. Des entreprises canadiennes innovantes dans le domaine du stockage d'énergie et des microréseaux travaillent avec des partenaires miniers pour développer des solutions d'alimentation à distance pour les mines et pour fournir des solutions personnalisables et évolutives de pointe.

Par exemple, la mine de nickel et les installations de Glencore à Raglan, dans le nord du Québec, ont remplacé avec succès 4,4 millions de litres de carburant diesel, ce qui représente environ 12 000 tonnes de gaz à effet de serre – par des énergies renouvelables, grâce à des éoliennes et à des solutions de stockage fournies par les entreprises canadiennes TUGLIQ Énergie, ElectroVaya, Hatch et Hydrogenics.

LE CANADA EST UN IMPORTANT PRODUCTEUR MONDIAL DE DIAMANTS SANS AUCUN DIAMANT DE LA GUERRE.

POSSIBILITÉS

DANS LE DOMAINE DU TRAITEMENT DES MINÉRAUX AU CANADA

Le Canada possède des usines de traitement et des raffineries pour de nombreux minéraux et métaux, notamment le cobalt, le césium, l'indium, le niobium, le germanium, les MGP, le cuivre, le nickel et l'uranium. Ces installations bénéficient d'une hydroélectricité propre et renouvelable au Canada, ainsi que d'une vaste infrastructure de transport pour acheminer les marchandises vers les agglomérations manufacturières en aval de l'Amérique du Nord.

Il existe actuellement toute une série de possibilités d'investissement dans des installations nouvelles et existantes.



UN ACIER À FAIBLE TENEUR EN CARBONE POUR UN AVENIR DURABLE

Le Canada favorise l'abandon progressif de la production d'acier à partir du charbon. Des investissements fédéraux dans Algoma Steel et ArcelorMittal Dofasco aident les aciéries à adopter la technologie de pointe du four à arc électrique. La transition vers un processus plus propre, plus écologique et basé sur l'électricité réduira les émissions de GES du Canada d'une quantité allant jusqu'à six millions de tonnes par an d'ici 2030 - ce qui équivaut à retirer plus de 1,8 million de véhicules à passagers de la circulation.

ALUMINIUM SANS ÉMISSIONS

Rio Tinto, Alcoa et Apple sont partenaires dans ELYSIS - une coentreprise qui développe et commercialise une technologie d'anode. Cette innovation révolutionnaire éliminera les émissions directes de GES du processus de fusion de l'aluminium, l'oxygène étant le seul élément libéré par l'anode.

L'expertise du Canada en matière de traitement et d'affinage comprend :

L'ACIER

Le Canada est un producteur d'alliages d'acier et de produits en acier dont l'empreinte carbone est nettement inférieure à celle de nombreux concurrents en raison de la faible intensité de carbone de l'électricité.

Les installations comprennent trois aciéries intégrées qui produisent de l'acier de construction et d'autres produits en acier, deux aciéries à grand four à arc électrique qui traitent la ferraille et les boulettes de minerai de fer métallisé réduites au gaz naturel et sept exploitations à four à arc électrique qui fondent la ferraille et ajustent la composition des alliages pour produire des produits en acier. D'autres usines produisent des matériaux d'usure et des tuyaux de grand diamètre pour les canalisations à haute pression.

L'ALUMINIUM

Le Canada importe de la bauxite et de l'alumine de qualité fonderie pour la production d'aluminium et d'alliages. Une raffinerie d'alumine au Québec transforme la bauxite en alumine, et sept alumineries produisent de l'aluminium et des alliages. L'exploitant de l'affinerie d'alumine évalue le potentiel de récupération du gallium.

Toutes les alumineries consomment de l'hydroélectricité et utilisent une technologie qui est la meilleure de sa catégorie ou presque, de sorte que l'aluminium canadien a une empreinte carbone inférieure à celle de la plupart de ses concurrents.

LES MÉTAUX COMMUNS

Les fonderies et de première fusion et les raffineries primaires sont situées d'un océan à l'autre au Canada. Elles comprennent des exploitations intégrées de plomb-zinc, des raffineries de nickel, de cobalt et de zinc, deux fonderies de nickel, une fonderie de cuivre, une raffinerie de cuivre et une installation hydrométallurgique qui produit du nickel, du cuivre et du cobalt affinés.

Ces exploitations sont des sources essentielles de produits sulfurés et de métaux accessoires, notamment l'antimoine, le bismuth, le cadmium, le cobalt, le germanium, l'or, l'indium, les MGP, le sélénium, l'argent et le tellure. Les raffineries de cuivre et de plomb raffinent également l'argent et l'or.

Les fonderies de deuxième fusion comprennent quatre fonderies de plomb de deuxième fusion, dont trois qui recyclent des accumulateurs au plomb-acide et une qui recycle des anodes de plomb aux fins de réutilisation par une raffinerie de zinc primaire associée, et une fonderie de zinc de deuxième fusion.

LES FERRO-ALLIAGES

Les producteurs de ferro-alliages comprennent un producteur de produits de vanadium et de molybdène en Ontario, ainsi qu'une mine intégrée, une fonderie de ferro-niobium et deux producteurs de silicium ou de ferrosilicium au Québec.

LES MÉTAUX PRÉCIEUX

La Monnaie royale canadienne et une raffinerie à façon affinent chacune l'or et l'argent en Ontario.

POSSIBILITÉS OFFERTES PAR LES TECHNOLOGIES MINÉRALES CANADIENNES

Le vaste secteur canadien de l'ASM a été à l'avant-garde de la mise en œuvre de technologies perturbatrices, allant des analyses de données et de l'automatisation, jusqu'aux VEB.

Le Canada est un terrain d'essai privilégié pour les technologies perturbatrices et offre un potentiel de croissance des exportations en raison de la taille et de la portée mondiale de son secteur minier. Le riche écosystème d'innovation du Canada englobe la recherche, le développement, la démonstration, la commercialisation et l'introduction sur le marché.

Les domaines spécifiques dans lesquels les investisseurs internationaux peuvent accélérer les innovations locales et s'associer aux innovateurs canadiens comprennent :

L'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET L'ÉLECTRIFICATION DES MINES

L'utilisation de sources d'énergie renouvelables pour la production d'électricité sur les sites d'exploitation minière ou de traitement permettra non seulement de réduire les émissions, mais aussi les coûts associés au transport et au stockage du carburant - une préoccupation majeure pour les exploitations dans des régions éloignées ou aux climats rudes.

Les entreprises internationales qui investissent au Canada peuvent tirer parti de l'expertise nationale en matière de développement de projets d'énergie renouvelable, de stockage d'énergie, de microréseaux, d'électrification de parcs de véhicules et d'équipements de transport, ainsi que l'automatisation minière et de solutions de données massives.

LES VÉHICULES ALIMENTÉS PAR DES CARBURANTS DE REMPLACEMENT

Le remplacement des combustibles fossiles par des batteries électriques, des piles à hydrogène, des cellules photovoltaïques ou des systèmes hybrides comme principale source d'énergie pour les véhicules de surface et souterrains suscite un vif intérêt.

Les entreprises internationales peuvent profiter de la grande expertise en ingénierie et des installations d'essai souterraines du Canada pour concevoir et tester des équipements alimentés par des carburants de remplacement.

LE TRIAGE DU MINÉRAI

Les exploitants miniers reconnaissent que le tri, qu'il soit effectué sur la base de particules ou en vrac, sera une technologie essentielle pour les mines de demain, en particulier face à l'épuisement des réserves et des teneurs de minerai.

Les réseaux de filons canadiens sont des incubateurs pour les nouvelles technologies de triage du minerai qui ont le potentiel de remédier à la baisse de la teneur de minerai tout en améliorant les résultats en matière de durabilité.

COMMERCIALISEZ VOS INNOVATIONS

En 2021, le Centre pour l'excellence en innovation minière (CEIM) du Canada a lancé un projet de 112,4 millions de dollars pour faire le pont entre l'innovation et la commercialisation.

Grâce au Réseau de l'Accélérateur de commercialisation d'innovation minière (ACIM), les sociétés du secteur d'ASM du Canada peuvent entrer en contact avec des innovateurs et des exportateurs de tout le pays afin d'accélérer le développement et la commercialisation de leurs technologies.

LA GESTION DES RÉSIDUS MINÉRAUX ET DES EAUX USÉES ET L'EXPLOITATION MINIÈRE À PARTIR DE RÉSIDUS MINÉRAUX

Outre les technologies et les procédés liés au traitement des stériles, des boues et des eaux de traitement, l'extraction de minéraux et de métaux à partir de résidus miniers suscite un intérêt croissant.

Les entreprises internationales qui investissent au Canada peuvent bénéficier d'une vaste expérience en matière de gestion et de traitement des eaux, d'une expertise en matière de traitement sans produits chimiques et de capacités émergentes en matière de valorisation de résidus miniers.

LA NUMÉRISATION ET L'AUTOMATISATION

Le secteur des minéraux et des métaux déploie de l'automatisation, des systèmes d'information et de l'infrastructure de communication de soutien afin d'accroître la productivité tout en protégeant sa main-d'œuvre. Il s'agit d'une préoccupation majeure pour les mines souterraines et ultra-profondes ainsi que pour les activités minières dans des endroits éloignés.

Le secteur canadien de l'ASM offre une expertise de pointe en automatisation et en numérisation pour soutenir des mines et des opérations de traitement plus sûres, plus durables et connectées en continu.

LA SÉCURITÉ

Le secteur de l'ASM du Canada est réputé pour son régime de sécurité des sites miniers robuste et très développé. Les sociétés canadiennes d'ASM contribuent à renforcer la performance en matière de sécurité au Canada et à l'étranger en améliorant la surveillance de la sécurité et en développant des solutions novatrices en matière de sécurité, notamment des capacités de ventilation sur demande de verrouillage adapté et de surveillance de la fatigue.

L'AVANTAGE CANADIEN :

DISPOSITIONS ET INCITATIFS FISCAUX ATTRAYANTS EN MATIÈRE D'EXPLOITATION MINIÈRE

Les politiques fiscales du Canada en matière d'exploitation minière sont parmi les plus compétitives au monde. Elles tiennent compte des réalités de la propriété provinciale et des redevances, du capital à risque élevé et de l'intensité du capital, ainsi que de la décision consciente des gouvernements d'encourager cette activité industrielle.

Essentiellement, toutes les politiques fiscales minières canadiennes sont fondées sur les bénéfices. Les outils fiscaux fédéraux, provinciaux et territoriaux sont conçus pour soutenir les investisseurs et encourager les investissements dans les projets canadiens. Ces dispositions et ces incitatifs comprennent notamment :

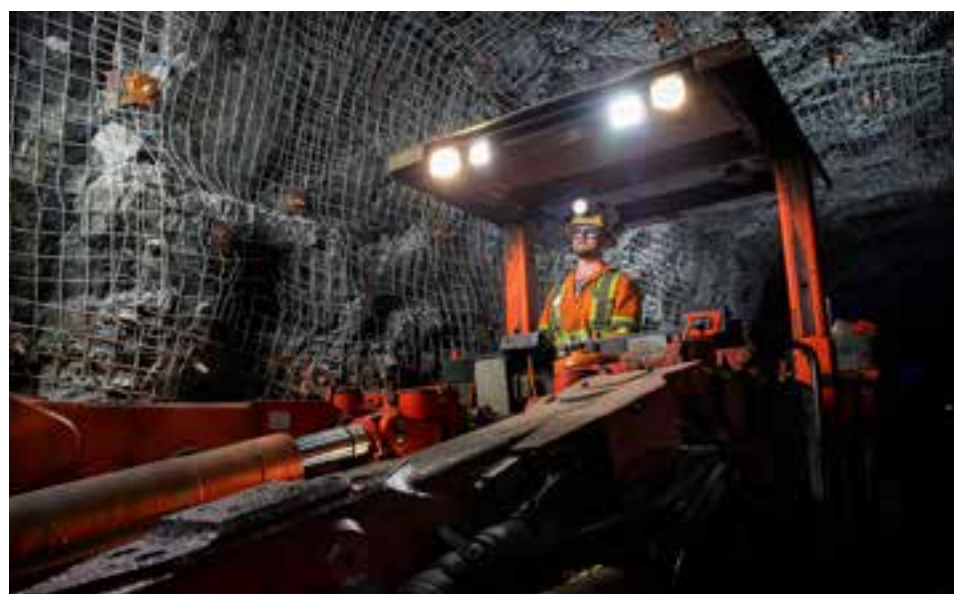
- **Déduction provinciale et territoriale des impôts et des redevances minières.**

Les impôts et les redevances payés à une province ou à un territoire à l'égard du revenu tiré d'une ressource minière sont entièrement déductibles lors du calcul du revenu aux fins de l'impôt fédéral, provincial et territorial sur les sociétés.

- **L'action accréditive (AA).** Actions accréditives (AA) : Les AA permettent à une société minière (ou pétrolière et gazière) de « transférer » certaines dépenses, comme les frais d'exploration minière ou de la mise en valeur des minéraux, à l'acheteur d'actions. Ces dépenses sont alors réputées avoir été engagées par l'investisseur, et non par la société, ce qui peut réduire le revenu imposable de l'investisseur.

- **Le crédit d'impôt pour l'exploration minière (CIEM).** Cet incitatif offre un crédit de 15 % (réduction des impôts à payer pour l'investisseur) conçu pour aider les sociétés d'exploration à réunir des fonds d'actions, en plus de la déduction fiscale ordinaire associée aux investissements dans les AA. Cet incitatif est prolongé jusqu'au 31 mars 2024.

- **Crédit d'impôt pour l'exploration minière de minéraux critiques (CIEMC).** Un crédit d'impôt de 30 % pour certaines dépenses d'exploration visant le nickel, le lithium, le cobalt, le graphite, le cuivre, les éléments des terres rares, le vanadium, le tellure, le gallium, le scandium, le titane, le magnésium, le zinc, les métaux du groupe du platine ou l'uranium. Les crédits peuvent être demandés par les investisseurs en actions accréditives avant le 1er avril 2027.



- **La déduction pour amortissement accéléré.** Cette mesure incitative permet aux sociétés d'amortir 100% du coût des machines et des équipements utilisés pour la fabrication et la transformation des produits, et des équipements spécifiques de production et de conservation d'énergie propre.

- **Les frais d'exploration au Canada (FEC).** Ces frais ont trait aux dépenses engagées pour déterminer l'existence, l'emplacement, l'étendue ou la qualité d'une ressource minérale au Canada. Les FEC sont déductibles à 100% dans l'année où ils ont été engagés. Les sociétés peuvent reporter indéfiniment les soldes inutilisés ou les transférer à des investisseurs en AA.

- **Les frais d'aménagement au Canada (FAC).** La déduction s'applique aux dépenses telles que le fonçage ou l'excavation de puits de mine, l'aménagement de mines de préproduction après 2017 et le coût de tout gisement minier canadien. Les FAC sont déductibles à 30% de la valeur résiduelle. Les soldes non réclamés peuvent être reportés indéfiniment ou peuvent être transférés à des investisseurs en AA, à l'exception du coût de tout gisement minier canadien.

- **Crédit d'impôt à l'investissement en faveur des technologies propres.** Un crédit d'impôt remboursable de 30 % sur le coût en capital des équipements de technologies propres admissibles. Le crédit sera disponible en 2023 et sera déclassé progressivement de 2032 à 2034.

- **Fonds de croissance du Canada.** Le fonds utilisera des outils d'investissement tels que des prêts concessionnels et des contrats sur différence pour réduire les risques en matière de prix et d'autres risques pour la création de l'économie propre canadienne dans le développement en amont des minéraux critiques du Canada. L'objectif du fonds est d'attirer des milliards de dollars de nouveaux capitaux privés pour saisir les occasions offertes par l'économie à zéro émission nette.

- **Les dispositions généreuses de report de pertes en avant et en arrière.** Les régimes fiscaux canadiens pour l'exploitation minière reconnaissent la nature cyclique du marché des produits de base. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées en arrière de trois ans ou en avant indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en arrière de trois ans et en avant de 20 ans.

- **Crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication de technologies propres (CIIFTP).**

Un nouveau crédit d'impôt remboursable de 30 % pour la fabrication et le traitement de technologies propres, et l'extraction et le traitement de minéraux critiques. Le crédit comprend généralement la machinerie et l'équipement, y compris certains véhicules industriels, utilisés dans la fabrication, le traitement ou l'extraction de minéraux critiques, ainsi que les systèmes de contrôle connexes. En outre, les activités admissibles comprennent l'extraction et certaines activités de transformation liées au lithium, au cobalt, au nickel, au graphite, au cuivre et aux éléments de terres rares. Le crédit sera disponible le 1er janvier 2024 et sera éliminé progressivement de 2032 à 2034.

- **Les incitatifs fiscaux et non fiscaux des gouvernements provinciaux et territoriaux.**

Pour accroître l'attrait envers les investissements dans l'exploration, un certain nombre de provinces canadiennes offrent aux investisseurs des incitatifs fiscaux additionnels à l'investissement dans les AA. De plus, plusieurs provinces et territoires offrent aussi des incitatifs non fiscaux, tels que des subventions en espèces, de l'aide financière, des programmes d'avances faites à un prospecteur, de la formation gratuite et du capital de risque pour appuyer les prospecteurs.

INCITATIFS ROBUSTES POUR ACCÉLÉRER L'INNOVATION

Le Canada a été l'un des premiers pays à adopter l'automatisation de l'exploitation minière, y compris son application au forage d'exploration, au transport, au traitement du minerai et à la ventilation, comme à la mine Borden, en Ontario, et à la mine de cuivre Highland Valley, en Colombie-Britannique.

L'infrastructure informatique de pointe du Canada et son expertise en matière de télécommunications, d'intégration à grande échelle d'activités industrielles et d'analyse avancée ont permis l'établissement de centres d'exploitation à distance dans l'industrie, y compris un centre de Newmont, en Ontario, et un centre Arcelor Mittal, au Québec.

Le passage du secteur des minéraux et des métaux à une économie à zéro émission de carbone continuera à exiger de l'innovation et l'adoption de technologies de rupture. Le gouvernement du Canada offre un certain nombre de programmes qui accélèrent le rythme de l'innovation dans tous les aspects de l'exploration, de l'exploitation minière, de la transformation et de la fabrication de matériaux de pointe. Les programmes du gouvernement fédéral sont accompagnés de généreux crédits d'impôt, de subventions et de programmes de formation provinciaux et territoriaux qui encouragent la R-D.

Les programmes du gouvernement fédéral comprennent certains des incitatifs les plus généreux, qui représentent plusieurs milliards de dollars, comme le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE). Le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) permet aux petites et moyennes entreprises de renforcer leur capacité d'innovation et à commercialiser leurs solutions.

Le Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) est un fonds d'investissement fédéral qui soutient un large éventail de projets de grande envergure, transformateurs et de collaboration dans tous les secteurs de l'économie. **Le gouvernement a annoncé dans le budget de 2023** que le FSI sera axé sur les technologies propres, les minéraux critiques et les projets de transformation industrielle. En plus de ces priorités, le programme demeure déterminé à soutenir l'excellence en innovation dans tous les secteurs de l'économie.

Afin de soutenir la mise en œuvre de la **Stratégie canadienne sur les minéraux critiques**, le budget de 2022 a proposé 1,5 milliard de dollars en fonds ciblés pour l'élaboration de projets de minéraux critiques dans le cadre du FSI. Ces fonds visent à donner la priorité aux projets de minéraux critiques innovants au moyen d'applications de transformation, de fabrication et de recyclage. On pourrait envisager de soutenir les projets miniers s'ils démontrent des avantages exceptionnels pour l'innovation et une forte intégration verticale afin de faire progresser les chaînes de valeur nationales.

Les entreprises peuvent également tirer parti des possibilités de financement conjoint et de collaboration en matière de recherche avec le Conseil national de la recherche et CanmetMINES.

SOUTENIR DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES MINÉRAUX CRITIQUES

En novembre 2023, le Canada a lancé le Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques (FIMC), un élément clé de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques. Le FIMC visera à remédier aux principales lacunes en matière d'infrastructures pour assurer une production durable de minéraux critiques et pour acheminer les ressources jusqu'aux marchés.

Grâce à une enveloppe de 1,5 milliard de dollars sur sept ans, le Fonds soutiendra des initiatives d'énergie propre et d'électrification ainsi que des projets de transport et d'infrastructures qui favoriseront une exploitation durable des minéraux critiques du Canada.



UNE INNOVATION FISCALE TYPIQUEMENT CANADIENNE : LES AA

Les sociétés engagées dans l'exploration minière et la mise en valeur des minéraux, comme les petites sociétés minières, ont peu ou pas de revenu net pour bénéficier des déductions fiscales. En même temps, ces sociétés ont besoin de trouver des sources de financement pour poursuivre leurs activités et rester compétitives.

Les AA permettent aux sociétés de lever des capitaux tout en transférant à leurs investisseurs certaines dépenses d'exploration effectuées sur le sol canadien. Pour les investisseurs individuels, les avantages peuvent être doubles :

- Ils bénéficient d'une déduction fiscale de 100 % du montant qu'ils ont investi dans les actions en plus d'un crédit d'impôt de 15 % dans le cas d'une dépense admissible, ou un crédit d'impôt de 30 % dans le cas d'une dépense admissible pour certains minéraux critiques

- Ils pourraient voir leur investissement augmenter si l'exploration est réussie

L'AVANTAGE HUMAIN DU CANADA :

UNE MINE DE TALENTS

Pour réussir dans le monde d'aujourd'hui qui est en constante évolution, les sociétés minières et technologiques ont besoin d'un apport constant de talents qualifiés. La population instruite et diversifiée du Canada est le fondement de notre croissance économique et la clé pour relever les défis du secteur des minéraux et des métaux.

SCIENCES, TECHNOLOGIES, INGÉNIERIE ET MATHÉMATIQUES (STIM)

Chaque année, plus de 80 000 étudiants obtiennent leur diplôme en sciences pures et appliquées, en ingénierie et en mathématiques (STIM) d'une université canadienne. Plus de 33 000 de ces diplômés sont des ingénieurs. Une tendance positive des inscriptions postsecondaires dans les domaines des STIM, comme les sciences de l'environnement, l'ingénierie, l'intelligence artificielle et la robotique, garantira la place du Canada en tant que destination de choix pour les industries fondées sur le savoir, comme l'exploitation minière.



EXPERTISE SECTORIELLE

Le Canada est une source d'experts en minéraux et en matériaux pour certaines des plus grandes sociétés minières du monde. Il existe plus de 40 laboratoires de minéralogie dans des institutions publiques et commerciales privées canadiennes où travaillent des géologues experts, des ingénieurs miniers, des métallurgistes et des techniciens possédant beaucoup d'expérience en géologie des matériaux, en technologies de traitement, en analytique et en applications. Les universités et collèges canadiens forment la prochaine génération d'ingénieurs miniers, de la métallurgie et des matériaux.

PARTICIPATION DES AUTOCHTONES

Les travailleurs autochtones représentent 12 % de la main-d'œuvre minière en amont. Les programmes d'apprentissage et de formation des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux soutiennent la participation des Autochtones dans le secteur, notamment au moyen d'un certain nombre d'initiatives pancanadiennes dans le cadre du Plan canadien pour les minéraux et les métaux, qui visent à attirer et à retenir des talents diversifiés dans le secteur des minéraux et des métaux.

ACCÈS AUX TALENTS INTERNATIONAUX

Les immigrants constituent une part importante de la main-d'œuvre hautement qualifiée, occupant la moitié de tous les emplois liés aux STIM dans le pays. La Stratégie canadienne en matière de compétences mondiales (SCM) du Canada est un programme clé qui permet aux entreprises d'attirer les meilleurs talents internationaux en leur offrant un processus d'immigration plus rapide. La SCM offre un service axé sur le client qui comprend les besoins des nouvelles entreprises dans leur volonté d'être compétitives au niveau mondial.

Au Canada, le secteur des minéraux et des métaux est l'employeur du secteur privé où travaillent le deuxième plus grand nombre d'Autochtones.

PARTENARIATS AVEC LES PEUPLES ET COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Au Canada, les projets miniers sont souvent situés à proximité de communautés autochtones, nordiques, éloignées et isolées. En fait, la plupart des mines en production et des projets d'exploration au Canada sont situés à moins de 100 kilomètres d'une communauté autochtone. Les communautés autochtones peuvent être des partenaires précieux pour les investisseurs du secteur des minéraux et des métaux.

La participation des Autochtones et l'inclusion des connaissances autochtones réduisent les risques pour les investisseurs en contribuant à la conception du projet et en fournissant une certitude quant à l'utilisation des terres et à l'accès à celles-ci. En même temps, les projets peuvent favoriser le développement communautaire en apportant des avantages socio-économiques tels que des emplois, de la formation, de l'approvisionnement, des activités d'affaires et des infrastructures. Les ententes d'exploration et d'exploitation minière peuvent également constituer une voie essentielle vers la croissance économique, en créant de nouvelles possibilités d'investissement au profit des communautés d'aujourd'hui et des générations futures.

MOBILISATION PRÉCOCE ET CONTINUE

De nombreux gisements minéraux canadiens se trouvent sur des terres assujetties à un traité ou faisant l'objet d'une revendication de la part d'une communauté autochtone. Par conséquent, une mobilisation précoce et soutenue est essentielle pour respecter les droits ancestraux et issus de traités, et pour obtenir et maintenir la confiance de la communauté à long terme. Bâter une relation de confiance, favoriser l'inclusion et maximiser les avantages socio-économiques en partenariat avec les communautés autochtones contribuent au succès des projets miniers au Canada.

ENTENTES D'EXPLORATION ET D'EXPLOITATION MINIÈRE

Les ententes entre les sociétés minières et les communautés autochtones jouent un rôle important sur le plan de la définition des modalités qui régissent les activités d'extraction de minéraux et de métaux exécutées à proximité des communautés autochtones. Ces ententes sont connues sous différents noms (ententes sur les impacts et les avantages, ententes d'exploration, ententes de participation, accords de coopération, protocoles d'ententes et accords socio-économiques).

EN JANVIER 2021, LA DET'ON CHO NAHANNI CONSTRUCTION CORPORATION, LE VOLET ÉCONOMIQUE DE LA PREMIÈRE NATION DES DÉNÉS YELLOWKNIVES, EST DEVENUE LA PREMIÈRE ENTREPRISE APPARTENANT À UN GOUVERNEMENT AUTOCHTONE DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST À DIRIGER LES OPÉRATIONS SUR UN SITE MINIER.

Les ententes aident à maximiser les avantages socio-économiques pour les communautés autochtones tout en procurant aux promoteurs un cadre et des outils pour l'établissement de relations et de la mise en place du projet, et des attentes claires tant pour les communautés que pour les promoteurs du projet. Depuis 2000, plus de 520 ententes ont été signées entre des entreprises et des collectivités ou gouvernements autochtones.

PARTENARIATS AVEC DES ORGANISATIONS ET COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Les compétences du monde entier se tournent vers l'industrie canadienne des minéraux et des métaux pour savoir comment former des partenariats mutuellement bénéfiques avec les peuples autochtones et établir des relations durables avec les communautés locales. Grâce à une mobilisation continue avec les organisations autochtones et les dirigeants des communautés, le Canada continue d'élaborer des initiatives qui permettront d'accroître les activités d'approvisionnement des entreprises autochtones dans le secteur minier et d'augmenter les avantages économiques et sociaux pour les communautés locales grâce à des revenus autonomes, à l'accès aux chaînes d'approvisionnement et à un meilleur soutien aux communautés.

De plus, les travaux visant à renforcer la capacité des communautés autochtones à participer au cycle de mise en valeur des minéraux – de la pré-exploration à la remise en état et à la fermeture des mines – sont en cours. Les organisations de développement économique provinciales, territoriales, fédérales et autochtones, les commissions géologiques ainsi que les associations industrielles et minières participent activement aux initiatives et aux partenariats avec les communautés autochtones.

CONNAISSANCES AUTOCHTONES

Les connaissances autochtones sont considérées comme un ensemble de connaissances acquises par un groupe de personnes autochtones au fil des générations qui ont vécu en contact étroit avec la terre. Elles peuvent fournir des preuves et une compréhension qui ne peuvent pas être obtenues à partir d'autres sources, et elles sont complémentaires aux données scientifiques. Les connaissances autochtones peuvent inclure des renseignements liés à l'environnement biophysique, aux questions sociales, culturelles, économiques et liées à la santé ainsi qu'à la gouvernance, aux lois traditionnelles, aux coutumes et à l'utilisation des terres et des ressources propres aux peuples autochtones.

Le gouvernement du Canada gère plusieurs programmes de sciences de la terre qui intègrent les connaissances autochtones locales, notamment le Programme de développement des capacités en arpentage, le Programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux (GEM) GéoNord et le programme Innovation mines vertes de CanmetMINES. Ces programmes permettent de mieux comprendre l'environnement, d'optimiser l'utilisation des terres et d'offrir des certitudes aux investisseurs tout en aidant les communautés à renforcer leurs capacités et à susciter l'intérêt pour les sciences de la terre en tant que choix de carrière viable.

Par exemple, dans le cadre du Plan canadien pour les minéraux et les métaux, Ressources naturelles Canada a travaillé avec des organisations autoch-

S'APPROVISIONNER AUPRÈS D'ENTREPRISES LOCALES ET AUTOCHTONES

La plupart des mines en production et des projets d'exploration au Canada étant situés à moins de 100 kilomètres d'une communauté autochtone, les entreprises autochtones sont bien placées pour fournir des biens et des services à l'industrie. Aujourd'hui, au moins 200 entreprises autochtones approvisionnent l'industrie extractive au Canada, et il est possible d'augmenter ce nombre afin de soutenir le développement des entreprises et des communautés autochtones, ce qui peut servir de voie à la réconciliation économique.



LEADERSHIP INDUSTRIEL ET APPROVISIONNEMENT LOCAL

L'industrie minière canadienne montre l'exemple en s'approvisionnant auprès d'entreprises locales et autochtones. Les initiatives comprennent l'échange d'information sur l'approvisionnement en organisant des ateliers avec les communautés autochtones pour expliquer les procédures d'approvisionnement et les possibilités offertes.

tones pour accroître les possibilités de documentation et d'approvisionnement en minéraux pour les entreprises autochtones. Les initiatives comprennent une liste de vérification des marchés publics locaux, lancée en mars 2024, qui permet à l'industrie minière et aux collectivités de disposer de renseignements, de directives et de pratiques exemplaires sur la façon d'accroître la participation des Autochtones dans le secteur local de l'approvisionnement minier.

Le Partenariat pour les ressources naturelles autochtones (PRNA) est un autre programme qui soutient les priorités de réconciliation économique établies par le gouvernement du Canada. Ce programme vise à accroître la participation des collectivités et des organisations autochtones à l'élaboration de projets de ressources naturelles qui soutiennent la transition vers l'énergie propre et un avenir carboneutre. Le programme consiste en un financement de contribution de 80 millions de dollars sur cinq ans (de 2022 à 2027), dont au moins 25 millions de dollars sont consacrés au renforcement des capacités des collectivités pour entreprendre des projets miniers de minéraux critiques essentiels et pour soutenir des projets dirigés par des Autochtones le long de la chaîne de valeur de minéraux critiques. Le PRNA a reçu un intérêt considérable de la part de partenaires autochtones de tout le Canada et est actuellement sursouscrit. Par conséquent, le programme a suspendu la réception des demandes en mai 2023. Le PRNA rouvrira à une date future, et les priorités seront données aux régions, aux distinctions et aux secteurs qui démontrent des écarts dans l'investissement.

LEADERSHIP ESG

Le secteur canadien des minéraux et des métaux reconnaît qu'un solide rendement ESG crée de la richesse pour les communautés locales autochtones, et pas seulement pour les actionnaires. Les dirigeants de notre industrie ont démontré leur volonté de rendre l'exploitation minière plus durable et responsable en créant, en promouvant et en respectant les normes ESG au pays et à l'étranger.

Le système d'approvisionnement responsable Vers le développement minier durable (VMD) de L'Association minière du Canada (AMC), reconnu mondialement, aide les sociétés minières à gérer les principaux risques et possibilités environnementaux et sociaux.

L'INITIATIVE VMD EST LA PREMIÈRE NORME DE DURABILITÉ MINIÈRE AU MONDE EXIGEANT DES ÉVALUATIONS AU NIVEAU DES SITES QUI EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES MEMBRES DES ASSOCIATIONS QUI L'ONT ADOPTÉE.

L'initiative VMD est unique par sa rigueur et son influence. Sa portée est mondiale – grâce au fait que des associations minières du monde entier ont adopté le système et que plusieurs membres de celles-ci l'appliquent volontairement dans leurs opérations à l'étranger.

L'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) a créé e3Plus (en anglais seulement), un programme qui encourage l'exploration responsable. Grâce à des boîtes à outils et à des ressources en ligne, les entreprises améliorent leur rendement social, environnemental et lié à la santé et sécurité.

L'industrie canadienne des minéraux et métaux collabore aussi beaucoup avec les établissements universitaires et les associations sectorielles pour soutenir le développement d'une main-d'œuvre inclusive et diversifiée par le biais de bourses d'études et de programmes de mentorat qui font la promotion des sciences minières et géologiques comme choix de carrière pour les femmes, les peuples autochtones, les minorités et les nouveaux Canadiens. Un certain nombre de groupes de revendication de l'industrie, dont le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, se concentrent sur ces aspects spécifiques de l'ESG.



UNE EXPLOITATION MINIÈRE SOUTERRAINE PLUS PROPRE ET PLUS VERTE

Plus profond, plus propre et plus sûr pour les travailleurs – les mines et les entreprises de technologie minière transforment l'exploitation minière souterraine au Canada.

La mine d'or de Macassa (Kirkland Lake Gold) est l'une des premières à avoir adopté l'équipement électrique à batterie. Après avoir testé les premiers prototypes, elle dispose désormais d'une importante flotte de camions et de chargeuses. La mine profonde d'Onaping Depth (Glencore) met à profit un parc d'équipements entièrement électriques, en plus d'intégrer des innovations de pointe en matière de connectivité, de ventilation et de refroidissement, ainsi que des machines autonomes.



AMÉLIORER LES NORMES DE TRANSPARENCE

En vigueur depuis 2015, la *Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (LMTSE)* exige que les sociétés produisent un rapport annuel de certains paiements effectués à tous les ordres de gouvernement au Canada et à l'étranger en relation avec le développement commercial de pétrole, de gaz et de minéraux.

Depuis 2016, Ressources naturelles Canada a reçu au-delà de 2 500 rapports de plus de 1 600 entreprises déclarantes, ce qui a permis de rendre publics pour la première fois des renseignements sur plus de 559 milliards de dollars en paiements aux gouvernements.

ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE FAVORABLE

À LA MISE EN VALEUR DES MINÉRAUX

APPROBATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les permis d'exploitation minière et la majorité des autres autorisations pour les activités d'exploration minière et d'exploitation minière relèvent de la juridiction des gouvernements provinciaux, des gouvernements territoriaux en ce qui a trait au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest, et du gouvernement fédéral en ce qui a trait au Nunavut.

En fonction du projet, plusieurs exigences réglementaires fédérales peuvent s'appliquer. Bien que le cadre réglementaire de la mise en valeur des minéraux au Canada comporte de multiples étapes, le système, lequel est stable, fiable et prévisible, est soutenu par un engagement à moderniser et à harmoniser les règlements au besoin.

Pour en savoir plus sur l'environnement réglementaire du Canada et pour demander des permis et licences provinciaux et territoriaux, il suffit de faire une recherche en ligne.

PROTÉGER LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Bien que le Canada continue d'accueillir les investissements étrangers directs dans les minéraux critiques, une nouvelle politique de la Loi sur Investissement Canada (LIC) a été publiée en octobre 2022 afin de clarifier la façon dont la LIC sera appliquée aux investissements des sociétés d'État

étrangères et des entreprises influencées par l'État dans les minéraux essentiels du Canada et leurs chaînes d'approvisionnement. Les investisseurs étrangers sont invités à consulter Innovation, Sciences et Développement économique pour obtenir plus de renseignements à ce sujet.

ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont mis en place des cadres législatifs qui établissent les processus d'évaluation environnementale avant l'approbation réglementaire de certaines activités d'exploration minière et de toutes les propositions de mise en valeur de mines.

La mise en place d'un processus équitable, prévisible et efficace en est le résultat. Celui-ci améliore la compétitivité du Canada, stimule l'innovation et favorise les partenariats avec les communautés locales et autochtones.

TRAITÉS SIGNÉS AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

Les traités conclus entre la Couronne (représentée par le gouvernement du Canada ou les gouvernements provinciaux et territoriaux) et les peuples autochtones sont des ententes solennelles qui énoncent des promesses, des obligations et des bénéfices pour toutes les parties. Les droits ancestraux et les droits issus de traités sont reconnus

et affirmés dans l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982* et sont également un élément clé de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*.

Il existe 70 traités historiques avec les Premières Nations et environ 25 traités modernes avec des groupes autochtones au Canada. Certains de ces traités prévoient, entre autres choses, une autonomie gouvernementale. Les traités comprennent souvent des dispositions relatives aux possibilités de développement des ressources et à la participation aux décisions concernant la gestion des terres et des ressources.

CONSULTATIONS REQUISES

L'obligation de consulter est une obligation constitutionnelle de la Couronne. Les risques d'impacts négatifs sur les droits ancestraux et les droits issus de traités doivent être pris en compte, atténués et, le cas échéant, pris en compte lors des activités d'exploration minière et de la mise en valeur des minéraux.

Bien que la responsabilité en matière de consultation et d'accommodement repose sur la Couronne, certaines responsabilités peuvent être déléguées aux sociétés minières, par exemple, dans le cadre du processus d'évaluation environnementale fédéral ou provincial.

PORTE D'ENTRÉE SUR LE MONDE

Le Canada a mis en place une infrastructure et un système logistique qui sont parmi les plus importants et les plus fiables au monde. Ceux-ci sont entièrement intégrés au réseau de transport nord-américain et sont dotés de liens maritimes directs avec les nations du Pacifique et de l'Atlantique.

Compte tenu de l'importance des industries primaire et lourde au Canada, le secteur du transport ferroviaire possède une expérience considérable dans le transport d'articles lourds, de marchandises en vrac et de conteneurs sur de longues distances. Le système ferrovi-

aire canadien est un réseau de 43 065 kilomètres qui comprend deux exploitants privés de trains de marchandises disposant de vastes réseaux ferroviaires au Canada et aux États-Unis, ce qui en fait de véritables exploitations ferroviaires nord-américaines.

ACCÈS AU MARCHÉ

Client majeur des ports canadiens, le secteur des minéraux et des métaux bénéficie d'un accès maritime direct à l'Europe, à l'Amérique du Sud et à l'Asie – y compris le temps de navigation le plus court entre l'Amérique du Nord et les marchés asiatiques grâce au port de Prince Rupert. Les Grands Lacs intérieurs permettent d'accéder facilement à plusieurs États américains. La plupart des plus grands ports du Canada sont administrés par des administrations portuaires, qui n'ont aucun lien de dépendance avec le gouvernement fédéral. Les 17 administrations portuaires du Canada disposent d'installations de stockage et de liaisons avec les réseaux ferroviaires et routiers pour assurer un transport rapide et sécuritaire des marchandises partout en Amérique du Nord.

L'INDUSTRIE MINIÈRE EST LE PLUS GRAND UTILISATEUR DES CHEMINS DE FER DU CANADA, TANT PAR LES RECETTES QUE PAR LE VOLUME DE LA MARCHANDISE.

L'industrie s'appuie également sur des routes et autoroutes praticables en tout temps pour expédier des marchandises par camion, soit un moyen de transport jouant un rôle plus modeste mais vital dans l'expédition de produits miniers d'un bout à l'autre du vaste territoire géographique du pays. Le système de transport routier du Canada comprend plus de 1,4 million de kilomètres de routes qui sont parmi les plus sûres au monde. L'autoroute transcanadienne, qui est l'une des plus longues autoroutes au monde, mesure 7 800 kilomètres et relie toutes les provinces.

IMPORTANTES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES

Afin de permettre l'exploitation de gisements dans les régions éloignées, en particulier dans le Nord, le gouvernement du Canada fait des investissements importants dans l'infrastructure pour améliorer les corridors commerciaux, notamment les ports, les autoroutes et les chemins de fer. Les provinces et les territoires investissent également des milliards, en partenariat avec le gouvernement fédéral et de manière indépendante. Grâce à ces investissements, les réseaux de transport nécessaires à l'avenir de l'industrie canadienne des minéraux et des métaux sont en cours de construction.



L'INTERCONNEXION EST UN ÉLÉMENT CLÉ : LE FONDS NATIONAL DES CORRIDORS COMMERCIAUX DU CANADA

Le Fonds national des corridors commerciaux, qui est ouvert aux organisations publiques et privées, finance des projets d'infrastructure dans tout le pays, notamment des travaux visant à améliorer la fluidité de mouvement et le rendement des aéroports, des ports, des gares de triage, des installations de transport et des routes d'accès.

Investir au Canada est l'agence canadienne responsable d'attirer et de promouvoir les investissements étrangers. Investir au Canada est le principal point de contact de l'investisseur mondial, et travaille de près avec les investisseurs mondiaux qui souhaitent saisir des occasions d'affaires et faciliter leur expansion au Canada. Investir au Canada réunit des partenaires de l'industrie, de la communauté et du gouvernement pour offrir des services intégrés qui permettent aux investisseurs de croître leurs activités au Canada avec facilité.



investircanada.ca



invest
IN CANADA | investir
AU CANADA

in Invest in Canada
Investir au Canada

X @Invest_Canada
@Investir_Canada

▶ Invest in Canada
Investir au Canada

#InvestinCanada
#InvestirauCanada

investcanada.ca
investircanada.ca

Canada